

**Commune de CANY-BARVILLE  
CONSEIL MUNICIPAL – Séance du lundi 19 avril 2010  
COMPTE-RENDU DE PRESSE**

L'an deux mil dix, le 19 avril, à 20h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre THEVENOT, Maire.

***Etaient présents :***

Mr Jean-Pierre THEVENOT Maire – MM Rémi GOUDSMETT – Jean-Charles FONTAINE – Christel CARPENTIER et Michel BAUDRY – Adjoints au Maire  
MM Michel LEVIEUX – Noël DECURE – Pierre-Yves JEGAT - Nicolas MOLETTE - Pascal LARGILLET – Agostinho GONCALVES – Emmanuel COTTIN – Benoit MARCHIS - Marlyse DOULET – Jean-Yves STEPHAN – Cécile HERVIEUX et Odile MARCHAND – conseillers municipaux.

***Absents excusés ayant donné pouvoir :***

Mr Sylvain MAILLARD (pouvoir à Mr Jean-Pierre THEVENOT)  
Mme Marie-Ange FLEURY-LEGENDRE (pouvoir à Mme Cécile HERVIEUX)  
Mme Valérie BAILLET (pouvoir à Mme Marlyse DOULET)  
Mr Alain PELLEZ (pouvoir à Mr Pierre-Yves JEGAT)

***Absents excusés :*** Mme Magali GERVAIS

***Absents :*** Mme Martine AUGER.

Date de convocation : 13 avril 2010

Monsieur le Maire constate le quorum, et ouvre la séance à 20h35.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Michel LEVIEUX a été élu secrétaire de séance.

**Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 29 mars 2010.**

Adopté à l'unanimité.

**DELIBERATIONS :**

**Acquisition d'un camion benne**

Suite au vol du camion-benne affecté aux services techniques au mois de juin 2009, il est nécessaire de remplacer ce véhicule. Une consultation publique a été organisée. Après analyse des offres, la commission d'achat public a déclaré l'appel d'offres infructueux. Le conseil municipal décide à l'unanimité de relancer la consultation auprès des entreprises.

**Aménagement du passage traversant, arrière de la mairie et fronton**

Lors de sa séance du 22 février dernier, le conseil municipal a décidé d'engager l'opération d'aménagement du passage traversant de la Place Robert Gabel, l'entrée de la cuisine de la mairie, et la réfection du fronton de l'Hôtel de Ville.

Suite à la parution de l'avis public à la concurrence, après réception, et analyse des offres, une négociation a été réalisée avec les entreprises soumissionnaires.

La commission d'achat public en sa séance du vendredi 16 avril 2010 propose de retenir les propositions suivantes :

Lot	Désignation du lot	Titulaire du marché	adresse	Montant € HT
1	Maçonnerie	Normandie Rénovation	6, rue Pierre Gilles de Gennes Les Portes de l'Ouest – 76150 ST JEAN DU CARDONNAY	29 874.55€ HT
2	Charpente bois	SARL OMER Matthieu	16, rue Hochet – 76460 Saint Valery-en-Caux	22 458.94€ HT
3	Couverture ardoises	SAS MORICET	ZI des Hautes Vallées – 76930 Octeville s/Mer	13 377.93€ HT
4	Electricité	DESORMEAUX	38, rue Paul Lambard – BP 212 – 76123 GRAND QUEVILLY	4 800.00€ HT
	TOTAL			70 511.42€ HT

Le conseil municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré :

- approuve les marchés à intervenir avec les entreprises présentant la meilleure offre,
- autorise Mr le Maire à signer les pièces contractuelles afférentes à cette opération.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2010 – chapitre 23 – immobilisations en cours.

### **Réfection de la toiture du tennis couvert**

En vue de rétablir l'étanchéité de la couverture des tennis couverts, il est nécessaire d'intervenir sur une partie de la toiture. Une consultation publique a été organisée.

La commission d'achat public en sa séance du 16 avril 2010 a retenu l'offre de la SAS MORICET pour un montant de 17.294,76€ HT soit 20.684,53€ TTC.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte cette offre, et autorise Mr le Maire à signer le marché à intervenir.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2010 – Chapitre 23 – immobilisations en cours.

### **Changement de baies vitrées – Place Robert Gabel : locaux du pressing et du bureau de la Police rurale.**

Les baies vitrées du local occupé par le pressing, place Robert Gabel et du bureau de la police rurale seront changées afin de répondre aux critères de sécurité, d'isolation thermique et permettre la circulation des personnes à mobilité réduite.

Après consultation des entreprises, la commission d'achat public en sa séance du 16 avril 2010 a retenu l'offre de l'entreprise TERNOIS Fermetures pour un montant de 9.350,50€ HT soit 11.183,20€ TTC.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte cette offre, et autorise Mr le Maire à signer le marché à intervenir.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2010 – Chapitre 23 – immobilisations en cours.

### **Réfection de la toiture de l'école COUSTAUD : avenants au marché SAS MORICET**

#### **a) avenant financier n° 1 en moins-value**

Le chantier de la réfection de la toiture de l'école Coustaud est désormais achevé. La réception des travaux a été prononcée sans réserves le 26 mars dernier.

Afin d'établir le bilan financier de l'opération, il y a lieu d'intégrer les travaux réellement effectués.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte l'avenant n° 1 en moins-value, à intervenir avec le titulaire du marché SAS MORICET – ZI des Hautes Vallées – 76930 Octeville s/Mer, et à autorise Mr le Maire à signer les pièces contractuelles :

Montant du marché initial.....	97 900.00€ HT
Avenant n° 1 en moins-value.....	- 1 556.87€ HT
Nouveau montant du marché .....	96 343.13€ HT
Soit	115 226.38€ TTC

**b) avenant n° 2 de prolongation de délais**

Considérant les intempéries de la période hivernale, et la nécessité de refaire la couverture complète du brisis et de la lucarne, il est nécessaire de prolonger le délai d'exécution d'une semaine.

L'avenant n° 2 de prolongation de délais a pour objet de porter le délai total d'exécution à 3 mois et une semaine, avec une date de fin des travaux fixée au 26 mars 2010.

Adopté à l'unanimité.

**Salon de l'Habitat : location de la salle Daniel Pierre**

Le salon de l'Habitat 2010, se déroulera les 07 – 08 et 09 mai, salle Daniel Pierre.

Cette manifestation organisée par la société Expo-Normandie représentée par Mr BORDIER, rassemble une cinquantaine d'exposants sur le thème de l'habitat et du développement durable.

Mr Bordier, organisateur du Salon de l'Habitat mettra également en synergie les différentes manifestations programmées le même jour, à savoir, la journée « portes ouvertes aux serres municipales », aux jardins familiaux, et le ramassage volontaire des déchets.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, fixe le montant de la location de la salle Daniel Pierre pour cet événement, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir.

**Reconduction du bail accordé à la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre pour les bureaux de l'Espace public de la Vallée – Place Robert Gabel.**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de renouveler le bail à la CCCA pour l'occupation des locaux Place Robert Gabel – Espace public de la Vallée.

**Salles municipales : fixation du barème de remboursement de la vaisselle cassée ou perdue**

Le conseil municipal, révisé la grille tarifaire pour le remboursement de la vaisselle cassée ou perdue lors de la location des salles communales du Clos St Martin et du Bailliage de Caux.

Adopté à l'unanimité.

**Accueil d'une délégation belge : fixation d'une participation au repas.**

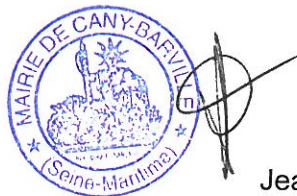
Dimanche 25 avril, une délégation belge sera reçue à l'Hôtel de Ville, dans le cadre d'un projet de jumelage. Un déjeuner sera offert aux visiteurs au cours de cette journée de rencontres.

Le conseil municipal fixe une participation financière forfaitaire, pour les personnes accompagnant les personnes invitées au déjeuner.

Adopté à l'unanimité.

Fait à Cany-Barville, le 20 avril 2010.

Le Maire,



Jean-Pierre THEVENOT.